LE COURRIER DE L'OUEST

Pour épargner de l'argent achetez vos vêtements chez MAYER
Complets depuis $4 jusqu'à $25
Pardessus " $6 " $35
S. F. Mayer's Clothing Store
Satisfaction garantie ou argent remboursé

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI 30 DECEMBRE, 1909. NUMERO 13

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

CHAUVIN, Alta.

Nous avons eu le bonheur de pouvoir assister à une grand messe, célébrée dans notre village, mardi dernier, 21 décembre.

Tous les catholiques du voisinage s'étaient fait un devoir d'y assister ; nous étions plus d'une vingtaine.

Notre station est enfin terminée ; le fait qu'elle est fort spacieuse dénote chez les autorités de la compagnie l'assurance que Chauvin deviendra un point de trafic important.

Les Canadiens-français qui ont pris des homesteads dans le courant de l'été commencent à arriver nombreux pour bâtir et s'installer sur leurs terres.

Il y a deux semaines, nous voyions arriver la famille de M. Thomas Côté.

La semaine dernière c'était M. Croteau, cette semaine, c'est M. Dumont de St. Pierre.

M. Croteau, vient de St. Jean d'Iberville ; il est absolument enchanté du pays.

Dans les premiers jours de décembre les citoyens du village se réunissaient pour aviser à la création d'un "board of trade."

La semaine dernière, une deuxième réunion avait lieu pour nommer le bureau.

Les officiers suivants ont été élus :

Président, M. Keith ; vice-président, M. W. Tooth ; secrétaire, M. C. B. Lang.

PAROISSE ST- LAURENT; BROSSEAU

Le 6 janvier, jour des Rois, un souper aux paniers, sera offert par les dames et les jeunes filles de la paroisse.

A cette fête nous convions tous nos amis de St. Paul, Lafond, Providence, Bens Lake et Végreville.

La soirée s'annonce comme devant être des plus réussies.

En plus du souper, il y aura concert, concours pour une poupée et tirage d'un magnifique tableau, oeuvre d'art de grande valeur.

Les paniers se préparent en grand nombre, que tous les amis viennent.

La recette de cette soirée servira à couvrir les frais occasionnés par les travaux accomplis dans l'église.

Nous disons à tous :"Aux Rois."

NOTRE DAME D'AUVERGNE Sask.

Lundi le 13 novembre dernier, toute la paroisse de Notre Dame assistait au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Amédée Doyer, décédé subitement le 10 au soir.

M. Amédée Doyer était un jeune homme estimé de tous et sa mort a creusé un grand vide parmi nos jeunes gens.

En quinze jours c'était le deuxième ami que la mort nous enlevait.

Le gaz échappé d'une fournaise a causé la mort de M. A. Doyer.

M. l'abbé A. Royer, notre dévoué pasteur est parti cette semaine pour Moose Jaw ; de ce point il doit se rendre à St Boniface.

La récolte à Notre Dame d'Auvergne a donné les moyennes suivantes :

Avoine, 68 minots; blé, 27 ; orge, 40 ; lin, 18.

LEGAL, Alta.

Quelques uns de nos concitoyens les plus marquants sont partis cette semaine pour aller passer les vacances de Noël et du jour de l'an dans la province de Québec et les Etats de l'Est.

Ce sont M. et Mme W. Mercier; M. et Mme A. Desrosiers ; M. G. Demers et Mme Lafantaisie.

Nous ne doutons pas que nos heureux concitoyens reverront avec grand plaisir la vieille province.

ST. ALBERT, Alta.

Voici les noms des conseillers élus aux recentes élections municipales :

Maire : M. H. B. Dawson.

Conseillers : MM. Léon Levasseur, W. Asselin, J. Manchie, J. A. Piquette, Jos. Coulombe, W. Jolivette.

Syndics d'école : MM. Léon Levasseur, Félix Page, J. Manchie, R. P. Merer, H. B. Dawson.

Notre député, M. Lucien Boudreau a offert un arbre de Noël, chargé de jouets, aux enfants de St. Albert.

La réunion eut lieu samedi dernier, de deux heures à cinq heures de l'après-midi; 100 enfants, y assistaient.

La réunion fut des plus joyeuses et nos enfants s'en donnèrent à coeur joie.

Nous transmettons en leur nom nos bien vives félicitations à notre député.

LA CALMETTE, Alta.

Nous sommes menacés de nous voir retirer le bureau de poste de La Calmette dont la création, d'une si grande utilité pour tous les colons de l'endroit, avait rallié tant de suffrages.

Un groupe d'Anglais établis à quatre milles à l'ouest de notre groupement ont décidé de nous l'enlever et pour cela ils ont fait circuler une pétition demandant le transfert du bureau de poste à quatre milles à l'ouest du point où il est actuellement.

Cette pétition n'a recueillie qu'un très petit nombre de signatures.

Nos gens ont immédiatement fait circuler une autre pétition demandant le maintien du bureau de poste en son lieu actuel ; 34 signatures ont été recueillies, plus du double de celles qui appuient la pétition de nos voisins.

Malgré cela il paraîtrait que l'inspecteur des Postes accèderait à leur requête.

Le bureau de poste se trouve actuellement à 10 milles environ de ceux de St. Emile, d'Edison et de Picardville.

On ne peut sans injustice le déplacer et nous espérons que l'inspecteur des Postes prendra notre protestation en considération.

NOS TERRITOIRES DU NORD

Un arpenteur de retour du nord donne d'intéressants détails sur les ressources agricoles de la Grande Prairie

De retour à Edmonton, après avoir terminé l'arpentage des premiers townships à la Grande Prairie, M. McFarlane a donné d'intéressants détails sur l'adaption agricole des terres de la région du nord et l'avenir qui semble réservé à cette partie du pays.

M. McFarlane a divisé environ 1100 sections de terrain, soit toute l'étendue connue sous le nom de la Grande Prairie, et la région étant absolument propre à la colonisation, il y a, dans ces nouvelles terres, place pour près de quatre mille colons qui, selon toutes probabilités iront s'établir là durant les trois prochaines années.

Selon M. McFarlane le sol est d'une fécondité étonnante à en juger par la végétation luxuriante qui le recouvrait durant les mois d'été ; le climat ne le cède en rien à celui dont nous bénéficions dans la région d'Edmonton et rien ne saurait empêcher le développement de la Grande Prairie.

Peu de colons sont établis dans la région ; et l'occupation de ces riches terrains présentera cette particularité de se faire soudainement sur toute l'étendue, grâce à la large publicité, donnée à la région, qui attirera dès le début du printemps un grand nombre de personnes en quête de terres libres.

Des travaux se feront de bonne heure l'an prochain pour l'amélioration des routes déjà existantes et la création d'un bon nombre d'autres.

L'avoine et l'orge semées pour essai l'été dernier ont donné une exellente moyenne de rendement: l'avoine 65 minots, l'orge 45.

CHRONIQUE LOCALE

C'est par erreur que nous avons annoncé dans notre dernier numero que l'hon. P. E. Lessard était parti pour le comté de Pakan.

Notre distingué compatriote a continué son voyage jusqu'en province de Québec où il est allé visiter ses parents à St Odilon de Cranbourne.

L'hon. P. E. Lessard sera de retour vers la mi-janvier.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Alexandre Madore, frère de notre ami Louis Madore.

L'infortuné jeune homme est décédé, après quelques mois de maladie, lundi dernier à Montréal.

M. A .Madore n'était âgé que de vingt neuf ans ; il était employé au bureau de l'inspecteur des Postes, à Montréal.

Nous offrons à la famille si cruellement affligée, nos condoléances les plus vives.

M. G. J. Nagle, de Spokane, et sa jeune fille, sont venus passer les vacances de Noël chez leur frère et oncle, M. Ed. Nagle, de la Neuvième rue.

Nous apprenons le départ prochain, pour l'Europe, de M. J. H. Picard, ancien conseiller municipal d'Edmonton.

On prête à notre compatriote l'intention de demeurer six mois en Europe et de pousser son voyage jusqu'en Palestine.

Nous lui souhaitons un heureux voyage.

M. Lucien Dubuc est de retour de Seattle où il était allé accompagné son père, le juge en chef Dubuc, qui s'en va passer l'hiver dans le sud de la Californie, en compagnie de Mme et les Mlles Dubuc.

Nous apprenons que nos deux excellents amis et concitoyens, MM. Louis Madore et Lucien Dubuc, sont en voie de former par association une étude d'avocats, canadienne-française.

Nous félicitons vivement nos deux jeunes concitoyens de leur excellente initiative ; il n'y a aucun doute que par la collaboration de leur talent et de leur profonde connaissance des affaires, cette nouvelle étude soit appelée à un très brillant avenir.

La raison sociale de cette étude, dont fera également partie M. J. W. G. Morrison, sera "Dubuc et Madore."

Le siège social sera situé dans les bureaux actuellement occupés par M. L. Dubuc, édifice Norwood.

M. Oscar Tessier est parti pour Montréal, lundi dernier.

Son absence sera d'un mois environ.

Nous apprenons le prochain départ, pour l'Europe, de M. W. Gariépy.

M. Léger Roy, marchand de Chauvin, Alta, était en ville cette semaine pour affaires concernant son commerce.

M. J. B. Saint-Cyr, arpenteur fédéral est de retour de la région de la Spirit river, où il a passé la saison à arpenter de nouvelles terres.

M. Jos. Madere, de Lamoureux, Alta, était de passage en ville cette semaine.

M. Flamand est parti mardi soir pour Brosseau, Alta.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur donnera une réception à la Maison du Gouvernement samedi prochain, 1er janvier 1910, de 3 heures 30 à 6 heures du soir.

Mrs Bulyea recevra aux mêmes heures dans ses appartements privés, les visiteurs de Son Honneur.

NOEL DANS NOS EGLISES

Ainsi qu'à l'ordinaire, la messe de minuit a donné lieu à de superbes cérémonies dans nos églises catholiques.

A St. Joachim, l'affluence était considérable, absolument disproportionnée avec la grandeur de l'édifice et beaucoup de personnes ont dû renoncer à pénétrer à l'intérieur.

La décoration de l'église était superbe et les lumières produisaient un effet merveilleux.

La messe fut célébrée par le R. P. Grandin, assisté de diacre et sous-diacre.

Le sermon, prêché en anglais, fut donné par le R. P. Naessens.

Un superbe programme musical fut rendu par les membres du choeur de chant.

Les solistes, MM. Jos. Bilodeau, Léger Lambert, Charlie Hall et Daribon, interprétèrent avec talent de magnifiques chants sacrés.

La cérémonie de la nuit de Noël à St Joachim fut certainement la plus belle que nous ayons eue encore à Edmonton, et on ne peut que regretter l'exiguité de l'église qui n'a pas permis à plus de fidèles de venir adorer Jésus-Noël durant la nuit bénie.

Un grand nombre de communions ont été données.

Dans l'Est, la paroisse de l'Immaculée Conception a célébré avec non moins de ferveur et d'enthousiasme la naissance de l'Enfant-Jésus.

L'affluence était très grande également, et la décoration de l'église merveilleuse.

La messe (messe du second ton harmonisée) fut célébrée par le R. P. Lemarchand, assisté du R. P. Simard, omme diacre et de M. Kennedy comme sous-diacre.

Le R. P. Simard, du séminaire de St Albert a prêché le sermon en anglais.

De ravissante musique sacrée a été faite, les chants ont été interprétés à la perfection par le choeur de chanteurs sous la direction de M. Degney.

Nous mentionnerons l'"Adeste fideles" exécuté à l'offertoire.

Nous avons dit qu'une foule considérable et recueillie assistait à la messe, plus de deux cents communions ont été données.

La messe du jour célébrée par le R. P. Lépine a réuni encore un grand nombre de fidèles.

LA RECOLTE CANADIENNE

Ottawa, 27.—La valeur de la récolte dans toute l'étendue du Canada est évaluée, d'après un rapport publié aujourd'hui, à $532,-992,000, soit une augmentation de $100,458,100 sur l'année précédente.

La surface totale en culture est de 30,065,556 acres ; elle était l'an dernier de 27,505,663.

La valeur de la récolte se décompose comme suit, par province:

Ile du Prince Edouard, $9,213,-200. Nouvelle Ecosse, $22,319,300. Nouveau Brunswick, $18,150,200. Québec, $90,071,000. Ontario, $200,598,000. Manitoba, $74,420,-500. Saskatchewan, 97,677,500. Alberta, 20,741,000.

Voici maintenant quelle fut la valeur des récoltes pour les mêmes provinces en 1908 :

Ile du Prince Edouard, $9,048,-000. Nouvelle Ecosse, $20,083,-000. Nouveau Brunswick, $18,042,000. Québec, $80,896,000. Ontario, 185,308,000. Manitoba, $66,660,-000. Saskatchewan, $37,614,000. Alberta, $14,522,000.

L'un des faits les plus remarquables, qui se dégagent de la mise en parallèle de ces deux tableau, est l'augmentation énorme de la valeur de la récolte en Saskatchewan, durant cette année ; $66,063,000 soit près du double de la production en 1908.

LE PONT DE QUEBEC.

Ottawa, 28. — Il ne faudra pas moins de quatre ans pour reconstruire le pont de Québec et l'on ne compte pas commencer les travaux avant la fin de l'été prochain.

Les représentants de compagnies de construction de ponts du Canada et des Etats-Unis, voire même de l'étranger, seront invités à examiner les plans des ingénieurs, à leur bureau de Montréal.

On accordera deux ou trois jours pour l'examen des plans, avant de demander des soumissions, et l'on n'accordera les contrats qu'au bout de deux autres mois.

Les assises du pont, dont le contrat a été accordé à MM. H. et J. Davis, au prix de $2,500,000, seront néanmoins commencées bientôt.

On s'attend à ce que le pont soit achevé en 1914.

D'ici là, on établira un service de bateaux, pour le transport du trafic du Transcontinental, les trains devant circuler de Prince Rupert à Moncton en 1912.

AU MANITOBA.

On rapporte qu'un membre du cabinet Roblin a déclaré que la rumeur allant à faire croire qu'il y aurait des élections à la fin de janvier dans le Manitoba, est absolument fausse. Au contraire, le gouvernement voudra s'entendre avec les producteurs de grain pour régler la question des élévateurs, et le règlement de cette fameuse question ne peut s'opérer si tôt.

Au sujet des frontières du Manitoba, ce ministre du cabinet Roblin aurait déclaré :

"L'extension de nos frontières retardée parce que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier désire établir des écoles séparées dans notre nouveau territoire. Or, aucun gouvernement ne se maintiendrait une semaine au Manitoba en acceptant la politique des écoles séparées dans le nouveau territoire de la province.

"Les habitants de Manitoba ne sont pas ceux d'Alberta et de Saskatchewan. Notre province est plus vieille, sa population est plus grande et plus concentrée, et elle défierait Sir Wilfrid Laurier, ou n'importe quel premier ministre d'Ottawa de lui imposer un programme s'opposant au développement d'une véritable province anglaise dans l'Ouest."

LA QUESTION DU CHARBON EN SASKATCHHEWAN

Régina.—On redoute une autre disette de charbon pour les districts ruraux de la Saskatchewan, à cause de la venue trop rapide des temps froids.

Les variations de l'approvisionnement et de la demande ne sont pas sans exciter beaucoup d'intérêt dans les villes et villages.

Les facilités de transport et l'esprit d'initiative de certains marchands leur permettent, parfois, d'obtenir tout le charbon qu'ils veulent, en tout temps de l'hiver, et la disette réelle est assez rare.

Le problème, toutefois, n'est pas définitivement résolu.

Le département de l'Agriculture s'en est beaucoup occupé, depuis la disette de charbon de 1907, et on a demandé son aide, dans le cas présent. Nul doute que le gouvernement de Saskatchewan fera encore beaucoup pour procurer du charbon aux districts qui en manqueront.

On s'attend à une augmentation de production de 25 pour cent, d'ici à la fin de l'année, d'après les mineurs qui ont passé l'été chez eux.

L'installation d'outillage moderne dans les petites mines fait aussi augurer une plus grande production, ce qui détruirait d'autant les tristes efets de la grève qui s'est terminée en juillet et qui n'a pas peu contribué à l'état de choses actuel.

Somme toute, la perspective n'est pas trop alarmante et, avec d'assez grandes facilités de transport et l'aide du gouvernement, on espère pouvoir fournir du charbon partout.

NOUVELLES DE PARTOUT

MARIAGE FRANCO-JAPONAIS

Tokio, 27.—Un mariage franco-japonais vient d'être célébré à l'église catholique de Tsukiji, Japon, qui a présenté beaucoup d'intérêt étant donnée la personnalité des nouveaux époux.

L'un était l'enseigne de vaisseau Henri Rouvier, fils du contre-amiral français, l'autre Mlle Isabelle Sakura Ito, fille du vice-amiral Baron Ito, qui se couvrit de gloire durant la guerre russo-japonaise en attaquant Port Arthur et en forçant Wei-Hai-Wei à capituler.

Les témoins étaient pour la mariée, l'amiral Togo, et l'amiral vicomte Ito, le vainqueur de Yalu, pour le marié, l'ambassadeur de France à Tokio, M. Gérard.

Le mariage donna lieu à des fêtes très brillantes auxquelles assistèrent la cour et l'élite de la colonie européenne.

LES ETATS-UNIS ET PANAMA

D'après ce qu'on mande de Washington, le département d'Etat annoncera prochainement la suppression de la légation américaine à Panama; les relations diplomatiques des Etats-Unis avec la république de Panama seraient assurées par le gouverneur civil de la zone du canal.

Cette mesure équivaudrait, sinon à l'annexion de la république de Panama, tout au moins à l'établissement du protectorat des Etats-Unis sur cette république.

La décision du gouvernement américain aurait été inspirée par certains froissements survenus dans les relations entre les Etats-Unis et la république de Panama, en raison de la manière dont cette dernière interpréta le traité conclu lors de sa création, sous les auspices des Etats-Unis, après sa séparation de la Colombie.

Bien que le gouvernement américain n'ait aucune autorité sur Panama, les millions qu'il a dépensés en améliorations sanitaires pour combattre la fièvre jaune et les autres maladies tropicales dans la région du canal et d'autres considérations lui paraissent justifier la nécessité d'exercer son contrôle sur la république de Panama, dans le propre intérêt de l'oeuvre du canal interocéanique, qui va coûter aux Etats-Unis au moins 400 millions de dollars.

On prévoit donc l'annexion de la république isthmique dans quatre ans, à l'époque de l'achèvement du canal.

UN TRAIT DE BRAVOURE DE L'AMIRAL LAPEYRERE

Paris, 27. — Au moment des tirs sur "l'Iéna," alors que la marine essayait sur la carcasse déjà mutilée du cuirassé tous les obus actuellement en service, une grave question se posa concernant les projectiles chargés à la mélinite. De l'avis de tous les hommes compétents, le tir de ces projectiles pouvait offrir de très graves dangers.

L'amiral Germinet avait même déclaré, l'année dernière, qu'il n'avait pas encore osé faire exécuter des tirs avec ces projectiles dans la crainte d'un éclatement à la sortie de la bouche du canon.

L'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la marine, estima qu'une telle situation devait cesser et il ordonna que des tirs seraient effectués sur "l'Iéna" avec des projectiles à la mélinite. Mais il décida aussi que devant l'opinion unanimement émise du danger que ces tirs pouvaient présenter, la présence du ministre de la marine était indispensable, et c'est pour cela que, le 23 novembre dernier, il se rendait à Toulon pour assister aux tirs.

Les tirs eurent lieu. Aucun accident ne se produisit, et nous avons dit quels ravages effrayants les projectiles à la mélinite ont faits sur la coque de "l'Iéna."

Or, pendant tous les tirs avec ces projectiles réputés dangereux, pouvant éclater à la sortie même de l'âme du canon, l'amiral Boué de Lapeyrère se tint debout, au premier rang, près de la pièce, exposé le premier et avant tous en cas d'éclatement d'un projectile.

La carrière de l'amiral Boué de Lapeyrère a déjà donné bien des exemples de courage qui lui ont valu sa réputation et la confiance aveugle de tous ceux qui ont été sous ses ordres. Ce dernier trait prouve simplement que le ministre de la marine a continué les traditions de l'amiral.

L'AUTONOMIE DE LA FINLANDE

Berlin, 28.—Des mesures prochaines seraient sur le point d'être prises qui aboliraient totalement l'autonomie de la Finlande, pour en faire une province russe.

On croit savoir que les affaires finlandaises suivantes seraient soumises à la Douma: finances, service militaire, usage de la langue russe, justice, instruction publique, douanes, postes, chemins de fer, droits d'association, liberté de la presse, importation de littératures étrangères, protection des résidents russes, système de police.

La Diète finlandaise serait réduite à l'état d'inutilité flagrante.

Le gouverneur libéral, Bochmann, a été contraint d'abdiquer et le général Seyn a été nommé à sa place.

Le général Seyn est un partisan acharné de la "russification" de la Finlande et l'un des lieutenants de Bokrikoff durant le règne de la terreur en Finlande.

ALBERT Ier ROI DES BELGES

Bruxelles, 27.—Le Prince Albert, fils de feu le Prince Philippe, Comte de Flandres, a été couronné roi des Belges aujourd'hui et a pris le titre d'Albert 1er. Le nouveau roi, accompagné de la reine et de leurs deux enfants, les princes Charles et Léopold, a été conduit de Laeken au Parlement à Bruxelles. Il a été vivement acclamé tout le long du chemin. Le serment d'ascension au trône a été pris devant les deux Chambres réunies et la tentative des socialistes de jeter une note discordante dans les manifestations, a été frustrée par le grand enthousiasme qui n'a cessé de régner pendant toute la cérémonie.

Dans son discours du trône le roi Albert a dit:

"Je m'engage à faire mon devoir scrupuleusement, et à consacrer toutes mes forces et ma vie entière au succès et à la prospérité de la patrie."

Ce soir la ville tout entière est pavoisée ; les tentures de crêpe ont disparu pour faire place au drapeau rouge jaune et noir qui flotte librement aux devantures des magasins et des maisons ainsi que sur les bâtiments publics.

Les Belges respectent Léopold II mais ils aiment Albert Ier. Il y a eu partout des réjouissances et les cris de joie remplissaient les airs.

Les intimes du roi ont informé la Presse Associée aujourd'hui que le nouveau monarque était décidé de faire tous ses efforts pour résoudre la question du Congo et pour améliorer la situation des habitants de ce pays.

LE STARLAND

Le populaire théâtre des familles continue d'être le lieu favori de rendez-vous de tous les amateurs de vues animées, et de bonne musique.

La vue biblique "Passion Play" a attiré une foule énorme la semaine dernière et nous croyons que durant le jour de Noël plus de deux milles personnes ont défilé dans l'élégante salle du Starland. Un véritable record !

Cette semaine la direction annonce un programme spécial, en vue des fêtes du jour de l'an, et promet des surprises.

Cela vaut amplement une visite.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

L'amour passa...

NOUVELLE

(Suite)

J'apporte mon cahier avec moi là-bas, ce sera mon seul confident.

2 juillet.

Comme je suis malade, mon Dieu, puis-je bien guérir et devenir forte ?—j'en doute quand je m'éveille après une nuit comme la dernière, agitée par la fièvre, et, tour à tour, brûlante et glacée. Je n'ai plus de ressort, d'intérêt à rien. Que je voudrais ne plus être malade, d'une manière ou de l'autre, guérie ou morte.

Pauvre docteur insensé, ou menteur comme un démon, qui dit que je ne suis pas malade ! Je croirais plutôt que je me meurs.... L'horrible mot et la triste chose, mon Dieu, aidez-moi! Je ne veux pourtant pas mourir—mais si Lui, le grand Dieu le veut et l'a décidé, cela se fera puisque je suis sa chose. Ces pensées tourbillonnent dans ma tête et me font mal, parce que je ne me sens pas bien bonne au fond.

Saco, (Maine,) 9 juillet

Depuis trois jours ici, je vis dans un rêve, contemplant la mer, respirant ce bon air parfumé de varech, me demandant si je suis bien moi, l'ex-petite misère, la petite loque, partie il y a quatre jours de Québec, tenant à peine ensemble ! Que tout cela est beau, et que c'est bon de vivre et de me dire que la vie me revient par toutes ces belles choses. Mes yeux sont ravis, mes oreilles sont charmées, je ne me lasse pas de l'entendre, et le jour et la nuit elle me berce, elle engourdit en moi toute la sourde souffrance, les petites agitations, les inquiétudes vagues qui accompagnaient mon grand état de faiblesse. Et tout ce grand apaisement se manifeste par un sommeil qui m'anéantit le matin, l'après-midi, et toute la nuit. Couchée à neuf heures, hier soir, je ne m'éveillai ce matin qu'à neuf heures, ayant dormi ces douze heures sans interruption. De mon lit je vois la mer. Je me suis habillée en poussant des exclamations admiratives qui faisaient sourire mademoiselle Julie, entrée pour s'informer de la "petite malade."

Elle est un peu pincée cette si petite et si importante mademoiselle Julie ! Loulou que j'ai retrouvée ici, a sa chambre, vis-à-vis la mienne, sous la surveillance directe de sa solennelle mère. Elle sera ma compagne habituelle et nous laisserons nos vieilles chaperonnes se faire des mines dans leur glace, changer de toilette quatre fois par jour pour faire la conquête des Yankees.

J'ai passé la matinée avec Loulou, couchées sur le sable, à l'abri d'un rocher, un peu éloignées de l'hôtel... sans causer, sans lire—à regarde, à écouter, à rêver, dans un état de béatitude absolument ravissant ! Les bonnes heures ! La bonne vie où il n'y a qu'à se laisser vivre dans le beau !

Je viens de faire une superbe acquisition.

Une plume toujours prête à écrire, où l'encre ne s'épuise pas. Juste ce qu'il faut pour "écrire" sans m'enfermer dans ma chambre. Je vis sur la grève. Pris mon premier bain ce matin. C'est un enchantement et le bon vieux docteur McKenna dut gronder pour me faire sortir de l'eau. Je suis brisée, moulue, je n'ai pu nager, je ne suis pas forte encore — mais je sais que dans peu de jours je suivrai Loulou qui plonge comme un poisson.

Je suis, en ce moment, avec elle sur un rocher d'où nous voyons très loin, et aussi loin que nous voyons, c'est la mer toute verte, les grandes vagues frangées d'argent, et j'entends sa continuelle et triste plainte que j'aime. Je n'entends plus qu'elle en dehors, et elle fait tout taire en dedans aussi. Mon âme est engourdie,—c'est à peine si je me sens vivre, ou plutôt, je vis d'une vie si idéale, si loin de tout ce qui fait mal, que je voudrais devenir une petite huître, habitant le sable doré, baignée par la mer verte, sans âme, sans coeur, sans rien que ma coquille jolie!

Je viens de m'interrompre pour répondre à Loulou qui s'informe curieusement de ce que j'écris. — Rien, répondis-je sans me compromettre.

—Dis simplement que tu ne veux pas me le dire.

—Eh bien, je ne veux pas te le dire — et, de plus, ça ne se dit pas ; ce sont des mots et je n'arrive pas à leur faire dire mes impressions. C'est si beau, si beau, que je remercie dix fois par jour le bon Dieu d'avoir créé la mer ... et moi!

—Petite rêveuse, va!

J'ai voulu penser à Jean, mais j'essaie de ne pas céder à la tentation—cela me remettrait dans ma vie et je veux être une huître et heureuse!

11 juillet.

Hier, une soirée inoubliable. Très fatiguée, le bon docteur m'avait installée dans une chaise longue, sur la véranda qui ressemble au pont d'un navire. Un clair de lune superbe éclairait la mer fériquement, elle chantait très doucement, et du côté du salon, un jeune homme jouait des nocturnes de Chopin dont j'ai joui à en avoir mal. Cela semble une contradiction...... c'est ainsi pourtant. J'étais sortie de moi-même! En laissant le piano, il vint à la porte-fenêtre, près de laquelle j'étais étendue.

—Thank you so much, and do play again! — fis-je d'un ton suppliant, oubliant que je ne le connaissais pas. Il s'approche, et constatant qu'il avait affaire à une enfant, il s'assit près de moi et me demanda si j'aimais la musique, si je jouais, si j'étais malade, depuis longtemps. Enfin, dix minutes de causerie à laquelle Loulou vint se joindre, et avec son sans-gêne habituel, elle lui demanda son nom. C'est un monsieur Lewis. C'est un grand nonchalant, très pâle, qui a des yeux tristes et flamboyants, une main très fine et très blanche, un sourire un peu dédaigneux — je le crois malade — Il a la voix douce et parle lentement. Il ne sait pas le français et je me demande comment un Anglais peut jouer avec tant d'âme! car il n'est pas Américain. Il est ici, au même hôtel que nous. Il m'a promis de jouer demain matin tout ce que je voudrai. Mademoiselle Julie me fait un discours pour me prouver que j'ai eu tort de lui parler... Bah! je suis une enfant — et c'est un Anglais!

Quelle vie de paresse! Ne rien faire de tout le jour que manger, se baigner, dormir, causer, et rêver! Je suis si mieux, déjà!

Reçu une jolie lettre de Marie où je trouvai un souvenir gentil de Jean, qui est à la mer aussi, mais la mer froide d'en bas de Québec. Il est si loin, si loin ; j'aime trop à y penser pour réussir toujours à ne pas y penser. Comme ce serait joli de le voir ici, de causer avec lui comme je viens de le faire avec ce bel Anglais qui daigne être aimable pour Loulou et pour moi.

12 juillet.

Ce matin, monsieur Lewis me fit jouer, ce qui m'intimida beaucoup, mais je ne me fis pas prier. Il m'offre de me faire travailler un peu avec lui, tous les matins. Il dit que j'ai de l'âme! (?) et qu'en travaillant, je deviendrai musicienne. Que tout cela m'a rendue heureuse! j'ai accepté avec enthousiasme ses offres de m'aider. Il a fait très chaud, si j'excepte l'heure de musique, j'ai sommeillé presque tout le temps, sur la véranda dans un hamac, sur la grève couchée sur le sable. J'ai fini ma toilette pour le dîner et je griffonne pendant que Loulou chante le duo de Faust et Marguerite. "Je t'adore, etc." — Adorer un homme ou une femme, cela se fait-il? ou bien est-ce une phrase, comme il s'en fait tant!

Loulou et moi sommes sur notre rocher, loin des baigneurs, et respirant un peu. Il fait chaud encore aujourd'hui. J'ai fait un peu de piano avec mon Anglais. —M. Lewis est curieux de savoir où Loulou et moi passons nos après-midi. J'allais le lui dire, bien simplement, quand Loulou intervint et m'en empêcha. J'en suis bien contente maintenant, il voulait peut-être nous retrouver et nous perdions alors la possession exclusive de notre si joli rocher! J'y passe des heures délicieuses. Je ne suis plus moi, j'ai des ailes, et en moi, des voix qui chantent. Je n'avais jamais senti tant de vie et tant de joie de vivre! Et j'aime Dieu, je le sens là, tout près, je le vois, je le touche et tout mon ravissement est une grande et longue prière.

Loulou a lu par dessus mon épaule ; elle rit de mes "extases" et m'ordonne d'écrire des faits. Quoi, par exemple!

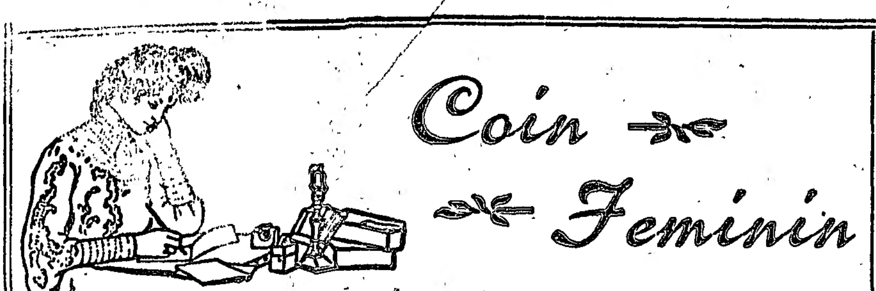
—Eh bien ,notre promenade de ce matin, nos connaissances! parle de moi, dis que je lis la "Revue des deux Mondes" en cachette.

La sorcière! c'est vrai pourtant. Et ce matin notre promenade en longeant la mer a été charmante. Oui, j'ai connu trois Américains, assez ronds d'allures, mais très intelligents, et qui ne se croient pas des phénix, parce qu'ils savent parler d'autre chose que du temps. Ils se prétendent émerveillés de ma connaissance de l'anglais, de mon accent si pur! Je sais qu'ils me flattent — n'importe, j'avale tout gloutonnement au risque de m'étouffer avec leurs compliments.

Voilà qui jure un peu avec mes extases ,et Loulou rirait encore plus de moi si elle savait. Avec son nez fourré partout, elle le lira peut-être un de ces jours.

(A Suivre).

FRANCOISE



CHRONIQUE

NOEL DANS LA PRAIRIE

Conte

"A ceux qui ont passé solitaire la soirée de Noël."

Entre les troncs d'arbres, mal joints, qui constituaient les murs de la cabane, le vent du nord s'infiltrait âpre et chantant, soulevant à temps inégaux, au rythme de la rafale, les journaux vieillis que Jean, patiemment, avait collés pour se défendre du froid. Soit que la bourrasque devint soudain plus forte, ébranlant les meubles sommaires poussés contre les murs, soit que la crise de somnolence lourde touchât à sa fin, Jean s'agita sous les couvertures, sa tête émergea, se haussant sur l'oreiller. L'air glacial, en le frappant au visage, chassa les derniers brouillards du cauchemar ; et l'horreur de sa situation, malade, éloigné de tous secours, lui revint soudain. Ce n'était plus, cependant, la révolte atroce de la veille, alors que luttant depuis des jours contre la lassitude étrange, il lui avait fallu se résigner à gagner le lit étroit, après y avoir amoncelé les couvertures et une partie de ses vêtements. Il n'éprouvait plus le besoin de ces grands cris d'appel sans espoir dont sa gorge s'était déchirée hier ; pas plus qu'il ne songeait à calculer les chances de se rendre jusqu'au petit poêle pour le remplir de combustible. La tempête morale d'hier avait emporté dans sa fureur ses forces physiques mourantes en même temps que le ressort de cette âme délicate, féminine. La hideuse mort par le froid et la faim adoucissait sa vision. C'était une impression [illegible] qu'exquise qu'il éprouvait [illegible], sa tête mince, [illegible] enfouie dans le creux de l'oreiller [illegible] de sa fièvre.

Il releva de sa main [illegible], tout de suite blanchie par la maladie, une mèche d'or clair que le vent faisait trembler au-dessus de sa prunelle violette ; ses doigts effleurèrent le drap sur lequel sa respiration se congelait, et il s'enfonça davantage, frileusement, sous les couvertures dans une détente de ses membres courbaturés. Il avait ces gestes câlins, enfantins, des hommes qui souffrent. Et naïvement tranquille, peut-être en souvenir d'une recommandation faite au temps d'une rougeole, il attendit la période d'abrutissement qui revenait, gagnant lentement son cerveau. Peut-être était-ce la mort ensorceleuse par le froid, qui endort sa victime, la berce de rêves et l'éveille dans l'au-delà mystérieux.

Il pensa seulement.

—C'est demain Noël !

Et il sourit à des tendresses lointaines.

....

La porte de la cabane s'ouvre. Jean est encore trop malade, sans doute, il ne peut immédiatement identifier la silhouette svelte glissant vers lui. Une main se pose sur son front. Oh ! la bonne caresse ! Des ondes fraîches descendant le long de sa gorge enfiévrée, se posent tièdes sur son coeur.

—C'est la main de maman, assure Jean, les yeux clos sous la douceur de la chair satinée. Mais en soulevant les paupières, la lueur joyeuse des prunelles chaudes de Soeurette l'enveloppe de son allégresse et, chose plus étrange, le parfum subtil de Luce —vous savez Luce, la petite amie ?— envahit l'atmosphère glacée.

Il ne creuse pas davantage ce mystère. Maman, n'a-t-elle pas coutume de dire :

—Quand on est malade, il ne faut songer à rien, pour guérir bien vite.

Or, Jean est obéissant, lorsqu'il souffre. C'est pourquoi il laisse Maman le border, très serré comme il aime, puis allumer le feu, pendant que Soeurette avance la petite table près du lit et prépare une dinette, Luce, elle pose alternativement ses mains fraîches sur son front. La main est plus tremblante que celle de Maman, puis elle est étroite, ne couvre pas les tempes brûlantes, mais, parfois, dans un frôlement d'aile, elle descend jusqu'à ses lèvres et sa fraîcheur brûle comme le froid.

Au fait il ne s'étonne pas trop que ses trois affections se soient incarnées dans la même forme : il est si bon d'être aimé, soigné, dorlotté, quand déjà, on s'était résigné à la mort.

Les yeux mi-clos, il suit voluptueusement l'effleurement des doigts prestes sur les pauvres choses de son habitation, Maman accomplit des miracles: la vaisselle encombrante se trouve rangée en un tour de main ; les livres s'étonnent sur le rayon que Soeurette, agile, a installé sans bruit. Luce—vous savez la maman et la soeur ont le sens pratique, c'est à l'amie douce qu'on accorde le grain de poésie—Luce a chiffonné un rideau gai pour dérober la vue de cette neige affolante, des touffes de gui font des boules vert clair dans les coins sombres.

...Le soir tombe, évidemment.

A peine Jean peut-il distinguer la forme indécise, prompte à s'enfuir, maintenant il étend la main. Il se sent redevenir enfant, capricieux, des petits sanglots nerveux, sans larmes, roulent dans sa poitrine. Alors Maman, Soeurette ou Luce,—il ne sait laquelle—approche l'unique tabouret et une voix d'or commence une très belle histoire,—changeant de timbre de temps à autre pour demander :

—Dors-tu petit Jean ?

....

Le soleil vif de cette claire journée de froidure tape droit sur la vitre, allume des reflets sur les surfaces brillantes d'un fusil, d'un cadre photographique, de quelques bibelots, çà et là.

Depuis plusieurs minutes, Jean, les yeux grands ouverts, demeure sans oser remuer, inconscient de la réalité. Une chaleur douce règne dans le "shack", le poêle ronfle gaîment, sur son front une compresse glacée met sa brûlure qui le sauve de la mort certaine par le froid ? La forme blanche, irréelle, n'est-ce pas délire le fièvre ?

Au même instant la porte s'ouvre.

—Vous allez mieux ? demande une grosse voix, qu'on ne peut confondre assurément avec celle de Maman ou de Luce. Jean reconnait son plus proche voisin—celui qui habite à trois milles de là.

—Vous avez eu une belle chance, mon garçon, continue l'autre, que j'ai eu l'idée de prendre ce paquet arrivé au bureau de poste à votre adresse. Dans quel état je vous ai trouvé ! Sans feu, grelottant la fièvre, avec des larmes gelées sur le visage. Un vrai miracle de Noël si vous êtes pas mort !

L'homme balançait le paquet tout en parlant, il le dépose enfin sur le lit. Les mains tremblantes, Jean le retourne, le caresse, pris de reconnaissance pour ce paquet qui lui a sauvé la vie. Il n'est pas curieux de son contenu, que lui importe? la faim de vivre le ressaisit. impérieuse, ce soleil et les gouttes d'alcool que l'homme a dû lui faire avaler, grisent son cerveau affaibli.

Vivre, c'est bon ! On dirait qu'un sang plus vermeil coule dans ses veines, dans la joie de sa résurrection, il retrouve le goût des gestes tendres de Maman, le bain de lumière, vivifiant, des prunelles de Soeurette: il frissonne au contact imaginaire de la main de chair blonde de Luce. C'est bon de vivre !

Et voici que, sur le papier rugeux, il lit son adresse tracée par trois écritures différentes : les caractères petits, ramassés, de Maman, la haute écriture de Soeurette et celle, penchée, de Luce. Elles, ce sont elles qui l'ont sauvé !

Alors, inexprimablement fervent, il unit dans sa joie de vivre la trinité des tendresses féminines.

MAGALI

Décembre 1909.

Prière d'adresser toutes les lettres concernant le "Coin Féminin" à MAGALI, La Calmette, Alta.

QUELQUES AUTOGRAPHES

"Habent sua fata libelli..."

Mais que penser du mystère qui s'attache au sort des autographes? Quelles raisons secrètes font que la postérité s'attache aux uns, se désintéresse des autres ?

On en a vendu quelques-uns l'autre jour, à Paris, à l'Hôtel Drouot. L'un des mieux payés—95 francs—fut une lettre de Jeanne de Biron à Henri IV. Une lettre d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, fut adjugée pour 20 francs de moins.

Le poète Benserade l'emporta de beaucoup sur le poète de Banville, car on paya 87 francs une page du premier et 30 francs seulement une pièce de vers de la main du second. Baudelaire, il est vrai, sauva l'honneur des contemporains : son autographe fut payé 47 francs.

Barbès humilia Balzac. Pourquoi ? Est-ce parce que Balzac n'a qu'une rue dans Paris et que Barbès a un boulevard ? Une lettre de Barbès trouva acquéreur à 51 francs, tandis que pour 38 francs on obtenait une demi-page de Balzac. Il n'y a pas une Revue aujourd'hui qui ne la payerait le double.

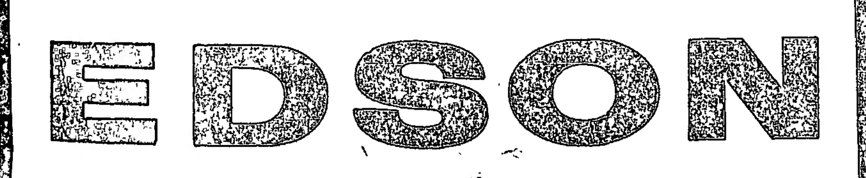
La langue anglaise a été généreusement traitée : Franklin, Robert Fulton, Dickens ont "fait" 205, 125 et 80 francs.

Les présidents de la république n'ont pas brillé devant la monarchie. Un autographe d'Henri IV s'est vendu 110 francs ; des lettres du maréchal de MacMahon, de Jules Grévy, de M. Loubet, de M. Fallières ont été adjugées entre 5 et 12 francs.

Gambetta a atteint 32 francs—quatre fois le prix payé pour une lettre de Louise Michel.

Vanité des vanités! A côté d'un brevet de vice-consul où s'inscrivaient les noms de l'empereur Guillaume et de Bismark, et qui fut adjugé 42 francs, deux lettres furent vendues 13 francs, 6 fr. 50 "l'une dans l'autre...", et elles étaient signées Boulanger.

Du général Cambronne lui-même les autographes ne semblent plus très recherchés ; 22 francs !



LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI 30 DECEMBRE, 1909.

"Le Courrier de l'Ouest" à ses Lecteurs

Le "Courrier de l'Ouest" souhaite une bonne et heureuse année à ses lectrices et à ses lecteurs.

Il souhaite que 1910 voit la continuation de l'ère de prospérité dans laquelle le Dominion, tout entier, termine l'année 1909.

Il souhaite également que la Providence favorise 1910 d'une récolte abondante afin que de la prospérité de la vaillante classe agricole résulte une plus grande prospérité nationale.

L'année qui meurt, l'année qui vient

L'année qui s'achève aura été digne, suivant l'expression antique, d'être marquée d'une pierre blanche.

Subissant à peine, dans ses débuts, le contre-coup de la crise financière qui durant quelques mois a ébranlé le monde, l'année 1909 n'a pas tardé à s'affirmer comme une année d'exceptionnelle prospérité, et jusqu'à la fin elle aura tenu intégralement ses promesses.

Le débat, sur le budget qui a presque cloturé l'année a permis à tous les citoyens du Canada de se faire une idée exacte de la situation actuelle.

En fait le discours de l'hon. Fielding fut la synthèse de nos développements commerciaux, industriels et agricoles et il vint merveilleusement à son heure pour établir le bilan de nos efforts, définir le trajet parcouru dans le chemin de la constitution nationale du Canada.

Le chiffre de notre commerce s'est accru dans une proportion énorme, nos relations commerciales se sont étendues puissamment, le traité franco-canadien définitivement adopté par les deux nations, est une des plus importantes améliorations faites dans cet ordre de choses.

D'autres conventions commerciales, à l'étude, permettent d'espérer que des relations de la plus grande importance s'établiront dans un jour prochain avec de nombreuses nations.

L'année 1909 a été signalée par des événements considérables pour notre pays.

Nous citerons en particulier la création d'une marine nationale, dont l'idée, inspirée par de hautes considérations patriotiques et économiques, a rallié les suffrages de la majorité des citoyens canadiens.

Cet événement historique fera l'objet de débats,—que l'on prévoit d'une grande ampleur,—dès la rentrée des Chambres.

La construction de nombreuses lignes de chemins de fer, l'avancement considérable des travaux du Grand Tronc Pacifique, sont également des faits dignes d'être mentionnés.

Les nouveaux embranchements, ouverts au trafic, principalement dans les deux provinces de l'Ouest, ont contribué dans une mesure considérable à une prospérité plus grande des colons; sous ce rapport 1910 verra des progrès beaucoup plus marqués encore.

La ligne du G. T. P. a été complètement terminée entre Enthwistle (70 milles à l'ouest d'Edmonton et le Lac Supérieur); des trains chargés de blé ont pu circuler à temps, sur le tronçon Wainwright-Fort William, pour être d'une aide puissante dans le transport de la superbe récolte de l'automne dernier.

L'an prochain verra l'établissement d'un service quotidien entre Edmonton et Winnipeg; l'opinion publique est unanime à déclarer que la voie ferrée du Transcontinental est une merveille des travaux du genre sur ce continent.

Le courant d'immigration, très faible l'an dernier, a remonté brusquement vers la normale, et cela encore que les règlements d'admission des immigrants sur notre sol aient été rendus très sévères; nous avons donc eu toute à la fois, la quantité et la qualité.

La proportion de prises de homesteads relativement au chiffre de notre immigration a été des plus satisfaisante; elle prouve hautement l'excellence de la nouvelle loi Oliver qui favorise surtout la venue de cultivateurs possédant des ressources.

Paix publique, prospérité de tout genre, administration prudente et avisée, tels sont les mots qui sont inscrits au frontispice de l'année qui meurt.

Nous les retrouvons gravés à celui de l'année qui vient.

On doit de cela une juste part le reconnaissance à Sir Wilfrid Laurier et à ses collaborateur.

* * *

L'année provinciale en politique a été des plus importantes.

Les élections du mois de mars dernier ont permis à la population d'Alberta de donner son opinion sur le travail d'organisation de la province, effectué par le gouvernement Rutherford.

Cette opinion s'est traduite par une imposante manifestation de confiance et un encouragement au cabinet provincial de poursuivre son oeuvre.

Tous les députés libéraux de l'ancienne Chambre ont été réélus.

Trois de nos compatriotes canadiens-français ont été appelés à faire partie de la nouvelle Chambre: l'hon. P. E. Lessard, MM. L. Boudreau et J. L. Coté.

Le nombre des députés a été considérablement augmenté.

Le cabinet a également été remanié: l'hon. T. Finlay, ministre de l'agriculture, s'étant retiré pour raison de santé, son portefeuille a été confié à l'hon Duncan Marshall.

Notre distingué compatriote, M. P. Ed. Lessard, élu député du comté de Pakan, aux élections de mars, a été nommé ministre sans portefeuille, ainsi que M. W. Buchanan.

La construction des chemins de fer a fait de considérables progrès dans la province durant 1909 en dehors du Transcontinental qui a ouvert de vastes prairies, dans l'est, à une colonisation qui s'y est aussitôt porté très intense, de nombreux embranchements ont été poussés avec vigueur dans le centre-est.

L'embranchement Edmonton-Morinville a été poussé jusqu'à un point situé à quarante-cinq milles au nord de la capitale d'Alberta.

La population de la province s'est accrue dans une large mesure; la surface en culture a augmenté de près d'un cinquième L'industrie laitière a fait d'étonnants progrès.

L'immigration canadienne-française a été particulièrement abondante cette année; la région du nord-est d'Edmonton, entre autres, a reçu un contingent important de colons de notre nationalité.

Cette augmentation de l'immigration des nôtres s'est d'ailleurs fait sentir également dans les centres de Saskatchewan, d'une manière très appréciable.

En résumé, il y a tout lieu de se féliciter des progrès accomplis durant l'année qui se termine, et c'est dans les dispositions du plus parfait optimisme que nous pouvons franchir le seuil de la nouvelle année.

L'Ouest est loyal

Une légende à détruire.

Il est des légendes qu'il ne faut pas laisser s'accréditer, sous peine de les voir bientôt prises comme articles de foi par certains esprits.

La déclaration que M. R. B. Bennett,—membre de l'Opposition au parlement d'Alberta, vient de faire, au sujet du sentiment des populations de l'Ouest, relativement à la constitution d'une marine canadienne, appartient à cette catégorie de légendes trop promptes à être répandues comme vérités.

Donc, M. R. B. Bennett, interrogé à Montréal par quelques reporters, a déclaré avec emphase que l'Ouest tout entier était opposé à la création d'une marine canadienne.

Jusque là rien de grave, et les sentiments conservateurs du chef de l'Opposition provinciale sont trop connus pour que l'on y attache une importance très grande; mais où M. R.B. Bennett entre de pleins pieds dans la légende,—une légende calomniatrice, — c'est quand il déclare textuellement ceci, en parlant de la loyauté des diverses provinces canadiennes à la confédération: "Les Provinces Maritimes sont loyales et confiantes dans un Canada uni; Québec doit l'être, car, cette province en dehors de la Confédération, les Français deviendraient quantité négligeable. Ontario est loyale; Manitoba est depuis trop longtemps dans la confédération pour être en faveur d'un mouvement séparatiste et les sentiments britanniques de la Colombie Anglaise sont trop en faveur de l'empire pour qu'on puisse douter de sa loyauté: "mais en Alberta et en Sasckatchewan le problème séparatiste doit être envisagé."...

Et M. Bennett s'appuie pour douter de la loyauté des deux provinces de l'Ouest sur le fait que le courant immigrateur venant des Etats-Unis a peuplé une grande partie de nos prairies de colons yankees très en faveur de l'annexion.

Cette fois M. Bennett est allé trop loin et le tollé général que ses paroles ont soulevé dans l'Ouest ont dû lui apprendre à quel point ses paroles étaient peu justifiées.

Les colons des Etats-Unis qui sont venus s'établir dans l'Ouest constituent pour la plupart une excellente classe de citoyen canadiens.

Ce sont presque tous des agriculteurs émérites qui sont venus à la recherche de meilleures terres; ils ont opté avec loyauté pour notre pays; ils bénéficient de ses lois, comme ils ont bénéficié de ses terres, le labeur de pionniers les a fait Canadiens et rien par la suite n'a permis à quiconque de croire qu'ils nourrissaient des idées d'annexion.

M. R. L. Bennett, en doutant de la loyauté des provinces de l'Ouest à la Confédération, a blessé gratuitement le sentiment patriotique de la population; il est à présumer qu'il n'en retirera pas grand avantage.

Echos de la semaine

Le bruit se confirme que l'exposition internationale de Winnipeg serait repoussée d'un an.

Cet ajournement aurait lieu pour satisfaire le désir d'un grand nombre de personnes, entre autres Sir Wilfrid Laurier, qui estiment que 1912 est une date beaucoup trop rapprochée pour qu'on puisse organiser parfaitement une exposition considérable.

1913 concordait avec l'inauguration du transcontinental national la mise en opération de la ligne du C. N. R. jusqu'à l'océan Pacifique.

L'ajournement d'un an serait certainement un très sage parti, il assurerait un plus grand succès, parce que basé sur l'accord unanime.

Sir Wilfrid Laurier a porté le coup fatal à la proposition faite par M. Lewis, de nommer un attaché canadien à l'ambassade anglaise de Washington.

Le Premier-Ministre estime que nos relations avec les Etats-Unis, ne sont pas en péril sous la sauvegarde du présent ambassadeur d'Angleterre, M. Bryce, et pour mieux justifier la condamnation du projet Lewis, Sir Wilfrid signale la position fausse d'un représentant canadien sous les ordres directs de l'ambassadeur d'Angleterre.

En matière d'acheminement patient vers notre autonomie, on ne saurait que dénier une compétence absolue à Sir Wilfrid.

Le gouvernement de la Colombie Anglaise a refusé de faire une avance de $75,000 pour l'établissement d'une usine de lumière électrique à Prince-Rupert. Le gouvernement donnera probablement l'emplacement nécessaire aux édifices municipaux. On dit que Prince-Rupert sera constituée civilement en municipalité et sera administrée par un bureau de contrôle.

Une dépêche de Londres dit que des négociations sont entamées entre les autorités impériales et le gouvernement canadien dans le but d'établir une base navale très considérable sur l'île de Vancouver. La rumeur ajoute que le gouvernement canadien serait disposé à dépenser $10,000,000 en construction de cales-sèches et d'autres accommodations.

L'an prochain sera l'année des chemins de fer pour la province.

L'hon. C. W. Cross, de retour de l'est, donne à ce sujet les meilleures espérances possibles.

Au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, de nouvelles voies ferrées seront construites, ouvrant à l'armée des pionniers de nouvelles régions de colonisation.

Hourrah pour 1910!...

Le gouvernement mexicain fera entreprendre bientôt la construction de vastes élévateurs aux deux extrémités de la voie ferrée traversant l'isthme de Panama, afin de faciliter le transport des récoltes d'Alberta en Europe par voie du Pacifique.

Ces élévateurs serviront jusqu'à l'ouverture à la navigation du canal actuellement en construction.

CONNAISSONS NOS RICHESSES MINERALES

M. de Puyjalon qui fut un de nos pionniers les plus hardis, et dont les explorations sur la côte du Labrador ne commencent qu'à être révélées à l'univers, disait un jour à des amis: "La richesse du pays que j'explore est inconcevable, au point de pouvoir dire qu'un jour j'ai vu dans une localité, sous mes pieds, autant de trésors de minerai que tout l'univers en a découvert jusqu'ici."

C'est dans cette terre inhospitalière du Labrador qu'ont porté les recherches principales de ce téméraire prospecteur.

Et, de ses ouvrages autant que de la documentation précise du service géologique qui les confirment, il ressort que, de l'extrême nord-ouest du Labrador en allant vers le lac Huron, il existe au Canada, une chaîne de terrains et de montagnes minéralisés sur une largeur de 100 milles et sur une longueur de 800 milles

C'est dans cette colossale lisière que se trouvent les gisements de nickel sulfureux de Sudbury, Ontario, les mines d'argent de Cobalt, l'or du Porcupine River, l'amiante de Chibogamou, la galène et la mlybdenite du Témiscamingue et les micas blancs de Labelle et autres lieux.

La richesse minérale du Canada n'a été jusqu'ici que superficiellement explorée et les exploitations qui se font ne représentent, au figuré, qu'un trou d'aiguille sur la carte géographique.

Le Canada, avant dix ans, aura plus de mines en exploitation que les Etats-Unis et sa production rivalisera avec n'importe quelle contrée du globe.

On aura une faible idée du développement qui se prépare quand l'on songera qu'à Sydney, Cap Breton, il y a déjà 20,000 personnes employées aux mines de charbon de la Dominion Coal and Iron Company qui extraient environ 4,000,000 de tonnes de charbon par an depuis nombre d'années sans avoir même effleuré la surface des gisements.

(Suite à la 5ème page)

NOUVEAUX HOMESTEADS.

Le Bureau des Terres d'Edmonton nous informe qu'à partir du 15 janvier prochain les terres de homesteads des sections suivantes pourront être prises aux conditions ordinaires:

Townships	Rangs	Méridiens
48	6	5
47	6	5
52	10	5
60	7	5
64	2	4
½ sec. I-60	2	5

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Extrait du reglement relatif aux bills prives.

52. Toute demande pour bills privés, entraînant législation par l'Assemblée Législative d'Alberta, sous la cause de "The British North America Act, 1867" soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'une ligne de tramway, d'une route à péage, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, la construction ou l'amélioration d'un port, canal ou digue, ou autre travaux semblables, pour obtenir le monopole d'une traversée de rivière ou lac, ou l'incorporation de quelque commerce que ce soit ou d'une compagnie par actions, ou pour l'obtention d'un droit ou privilège quelconque, ou pour se livrer à n'importe quelle occupation, laquelle affecterait les droits de propriété d'autre parties, ou pour faire un amendement semblable à une loi, requiert un avis clair et distinct, spécifiant la nature et l'objet de la demande, et indiquant le lieu où le travail doit s'accomplir, et signé par le demandeur ou ses fondés de pouvoir; ledit avis devant être publié deux mois entre la cloture de la session suivante et le temps de considération de la pétition, dans quatre éditions de "l'Alberta Gazette" et un autre journal de langue anglai e

Et sous deux semaines, à dater de la première insertion de cet avis dans "l'Alberta Gazette," deux spécimens du dit bill, avec un reçu du Trésorier Provincial pour la somme de cent dollars, —si ledit bill n'excède pas 10 pages— et de dix dollars additionels pour chaque, au-dessus de ce nombre,—et suivant le règlement, 450 mots constitueront une page, et aussi dans le cas d'un bill incorporant une compagnie, un reçu du régistrateur des compagnies par actions, pour telle somme payable par le ou les demandeurs de l'incorporation d'une compagnie, seront placés par le demandeur dans les mains du clerc de l'Assemblée, dont le devoir est de conserver le dit bill imprimé.

Copies des journaux contenant la première et la dernière insertion de cet avis seront envoyées par les parties publiant cet avis, au clerc de l'Assemblée, pour être conservées par le comité des réglements de l'Assemblée Législative.

TABLEAU DES DROITS PAYABLES AU REGISTRATEUR DES COMPAGNIES PAR ACTIONS SOUS LE REGLEMENT 52.

(Voyez Chap. 20, 1901)

Par une compagnie dont le capital nominal n'excède pas $10,000.....$10

Par une compagnie dont le capital nominal excède $10,000 le droit de $10 mentionné plus haut est dû avec les droits additionnels suivants:

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de 5,000 au-dessus de $10,000 et au-dessous de $25,000..........$5.00

Pour chaque $5.000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au.dessus de $25,000 et au-dessous de $500,000..........$2.00

Pour chaque $5 000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $500,000..........$1.00

J. R. COWELL,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les insertions non autorisées de cet extrat ne seront pas payées.



UN BON CONSEIL.

Question—"J'ai un moulin à beurre qui me donne beaucoup d'ennui.

Je dois tourner la manivelle pendant de longues heures avant que la crême se décide "à prendre"....

...De grâce, indiquez-moi un moyen expéditif de faire mon beurre"....

Réponse.—"La lenteur dans la fabrication du beurre provient de causes différentes.

1°. En hiver elle peut être attribuée au fait que la crême est trop froide.

Il est nécessaire à cette époque de l'année, que la température de la crême atteigne 62 degrés avant de la soumettre au barattage.

Le meilleur moyen de la réchauffer est probablement le bain-marie; mais on peut aussi atteindre le même résultat en la tenant quelques heures dans une atmosphère chaude, ou encore en y ajoutant de l'eau chaude, en général on préfère le bain-marie.

2. La lenteur dans la fabrication peut aussi être causée par un état morbide du lait.

Cet état morbide peut être produit par un trop grande acidité de la crême (crême trop sûre) ou par certaines conditions pathologiques des vaches produisant le lait.

On remédie à l'acidité du lait en y ajoutant du carbonate de soude liquide (soda ordinaire dissous dans de l'eau).

3°. Une température trop élevée de la crème peut également influer sur la fabrication du beurre; ici le moyen est tout indiqué, c'est de laisser refroidir la crême.

4°. On peut également attribuer l'ennui signalé à la malpropreté des vases ou de la baratte, ayant contenu ou contenant le lait ou la crême.

Dans ces quatre différents cas on a beau s'escrimer à tourner la manivelle de la baratte, la crème reste filandreuse, les globules de beurre s'acharnent à ne pas vouloir se détacher du petit lait.

Le crême acide exige une température plus chaude que la crême douce. En résumé je crois qu'en amenant votre crême à 62 degrés lorsque vous la mettez dans la baratte le problème sera résolu."

NOS POULES EN HIVER.

Quand vient le temps d'emprisonner, pour les longs mois de l'hiver, vos poules et poulettes, il faut que le poulailler, au lieu d'être une prison sombre et froide, ait été aménagé d'après les instructions que nous avons déjà données; que les deux compartiments distinct soient faits avec soin et que les conditions de l'hivernage soient de premier ordre Reste la question de la nourriture. Elle est facile à résoudre, si l'on se souvient que la poule doit avoir, pendant l'hiver, dans son alimentation, à peu près les mêmes éléments nutritifs que pendant la belle saison, où elle donne libre cours à ses instincts et appétits naturels. Qu'on ne l'oublie pas, la poule est omnivore, et comme telle, elle tire sa nourriture des trois règnes de la nature: règne minéral, ce sont les graviers et les calcaires; règne végétal, ce sont les grains, les graines, les herbes, vertes ou sèches, les légumes, les fruits; règne animal, ce sont les insectes, les mouches, coquillages et débris de diverse nature. Si vous laissez la poule à elle-même, son instinct la pousse à gratter et à rechercher, par ce travail, les substances nécessaires à sa vie. Concluez de là que vous devez donner à la poule et lui procurer, pour l'hiver, l'occasion de gratter, de picorer et de prendre de l'exercice. On peut se renseigner utilemnt, à cet égard, par la lecture attentive des brochures diverses qui sont distribuées gratuitement par les soins des directeurs de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Nombreuses autant que variées sont les diverses rations à donner à nos troupeaux de poules pendant la saison d'hiver. Citons la suivante: Le matin, distribuer une poignée de grains par trois poules. On peut servir ces grains mélangés ou les faire alterner. De préférence, on donne le maïs, le sarrasin, les grains de "soleil," quand il se rencontre des journées très froides. Tout cela est éparpillé dans la litière, de façon à forcer les pensionnaires à prendre du mouvement et de l'exercice. Ajoutez-y des légumes, tels que betteraves, choux, etc., suspendus par un fil, toujours pour cette raison que l'exercice est excellent et nécessaire à la volaille, soit renfermée, soit libre. A midi, on peut répéter la ration précédente. Le soir, rien de mieux qu'une pâtée chaude, de son, de moulée quelconque, détrempée aux eaux grasses de la cuisine, et mélangée à des restes de viande, de légumes et le tout assaisonné d'une pincée de poivre ou de gingembre. Evidemment, il faudra donner de nouveau quelques poignées de grains. Si la nuit s'annonce froide, c'est le moment de servir du blé d'Inde et des grains de "soleil," car ces aliments sont réchauffants et aident la poule à endurer le froid.

Remarquez, toutefois, qu'il faut user modérément du maïs, dans l'élevage de la volaille, car cette nourriture porte à l'engraissement et, de ce fait, nuit à la ponte. Nous connaissons un de nos amis, plein de bonne volonté, et qui croyait agir intelligemment en donnant à son troupeau de poules du blé d'Inde en abondance. Au mois d'avril il se demandait pour quelle raison il n'avait pas encore récolté un seul oeuf. Ce brave homme, pour ne pas avouer trop franchement son ignorance, attribuait la cause de son échec à la fraîcheur de son poulailler....

Comme matières minérales et animales, tenez constamment à la portée de vos volailles des os broyés, des écailles d'huîtres, du gravier calcaire, du charbon de bois, avec de l'eau pure. La litière du parquet demande à être changée assez souvent. Redoutez particulièrement l'humidité et les courants d'air; que l'atmosphère soit conservée saine et pure, au moyen d'un bon système de ventilation. En résumé, ne traitons pas nos poulettes avec la déconcertante routine de plusieurs, mais avec science et particulière attention. Le succès s'en suivra, et le bénéfice également.

"Le Pionnier."

CONNAISSONS NOS RICHESSES MINERALES.

(Suite de la 4ème page)

Une certaine partie de ce charbon s'expédie dans les différents ports canadiens et américains et même en Europe. La plus grande partie de la production sert, toutefois, à transformer en fer ou en acier les minerais trouvés en abondance sur les côtes de Terreneuve, en face du détroit de Cabot. A Sydney même, il existe des aciéries qui sont au nombre des plus grandes de l'univers. Tout près de ces usines il y a en a d'autres dont une produit 100,000 tonnes de charbon et 6,000 tonnes d'acier par mois. Les gisements des minerais de fer, disséminés en sables magnétiques que l'on compte pouvoir traiter un jour par l'électricité, afin de suppléer à l'insuffisance des gisements de charbon dans ces régions.

Dans le nord d'Ontario il y a la mine Helen, inconnue il y a dix ans, et qui produit actuellement un million de tonnes de minerai de fer par mois. Dans la même région, sur la montagne au Caribou, les gisements de fer font également l'étonnement de tous.

Le Canada produit une très grande proportion du nickel utilisé dans l'industrie.

Il n'y a qu'en Nouvelle-Calédonie où les gisements de ce métal ont une importance qui se rapproche et de très loin, à celle du Canada. A Sudbury, les usines raffinent environ 1,000 tonnes de minerai de cuivre et de nickel par jour et livrent 10,000 tonnes de nickel pur à la consommation tous les ans.

Ces gisements de nickel ont été explorés à de très grandes profondeurs sans pouvoir encore les délimiter.

Un des minerais les plus curieux du Canada c'est l'amiante, ce produit pierreux, filamenteux qui, une fois broyé, produit une fibre sèche et soyeuse dont l'incombustibilité est la qualité primordiale. L'amiante ne se trouve pour ainsi dire qu'au Canada. Il y en a quelque peu en Russie, mais les gisements ne sont pas d'une exploitation pratique. Actuellement les mines de Thedford, dans la province de Québec, alimentent l'univers entier. Les gisements découverts dans la région de Chibogamou, dans cette même province de Québec, seront une importante source de richesse quand la contrée sera accessible à la civilisation.

Il y a d'immenses réservoirs de gaz naturel au Canada.

Medecine Hat, dans l'Alberta est une ville qui s'éclaire et se chauffe avec du gaz naturel depuis 15 ans sans que l'intensité de la pression ait varié une seule seconde.

Les mines de plomb de Moyie, Alberta, rendent 20,000 tonnes de produits par an. Celles du Témiscamingue ont été éclipsé par les découvertes d'argent du merveilleux Cobalt qui les touchent.

Par ci, par là, on a découvert des lits de pétrole au Canada et les explorateurs trouveront un jour ou l'autre la récompense due à leurs travaux.

L'or du Klondyke a fait parler le monde entier. Les placers de cette région rendent des millions du précieux métal tous les ans. Des méthodes nouvelles d'exploitation et la création de communications faciles avec cette partie du Canada vont donner un nouvel élan à l'avenir de cette merveilleuse région.

Cet aperçu rapide donne une idée des trésors qui existent au Canada. Il n'y a pratiquement qu'à faire un tout petit effort pour s'assurer la possession de ces richesses. Le jour où le capital européen—celui de la France surtout qui va si souvent s'engloutir dans des emprunts russes ou argentins sans espoirs de productivité rationnelle,—quand ce capital, disons-nous, voudra se diriger vers le Canada l'effort aura alors le caractère pratique et nécessaire à la mise en valeur des richesses inouies de notre pays.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: **Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.**

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Prix speciaux

pour

cette semaine

Les articles invendus de l'assortiment que nous nous étions procuré pour les fêtes doivent être tous écoulés.

Boites à cravates, prix régulier $1.00, cette semaine, **75 cts**

Boites à allumettes, de fantaisie prix régulier, 35 cts, cette semaine, **25 cts**

Epingles à chapeaux, "vraie rose"

Roses en métal, imitant la nature à la perfection. Prix réguliers $1.50 et $2.00. Prix spéciaux pour cette semaine, **$1.00 et $1.50**

Paniers de fantaisie,, occasion spéciales pour cette semaine à moitié prix.

Boites à gants et à mouchoirs, articles en cuir solide, deux couleurs, prix régulier $3.00, prix spécial pour cette semaine, **$2.35**

Jarretières de fantaisie, mises dans de jolies boites avec glace, prix rég. $1.00 et $1.25 prix spéciaux, **75 cts et $1.00**

Boites à cols, articles recouverts de très jolies étoffes, peintes à la main, dessins très riches, prix régulier 65 cts, prix spécial, **50 cts**

Carnets de blanchisserie, prix régulier 35 cts, prix spécial, **25 cts**

Boites à mouchoirs, boites très élégantes, styles japonais, vendues prix régulier 50 cts prix spécial pour cette semaine **35 cts**

Boites à gants, vendues prix régulier, 50 cts et 75 cts, prix spécial, **25 cts et 40 cts**

Encriers, articles japonais, deux réservoirs, séchoir à plumes et boite à plumes, prix régulier $1.50, prix spécial pour cette semaine, **70 cts**

Assiettes à bonbons, prix régulier, 50 cts, prix spécial **35c.**

Etuis à cigarettes, prix régulier $2.50, prix spécial pour cette semaine **$1.60**

Peignes de fantaisie, réduction spéciale de 25 p.c. durant cette semaine.

Articles pyrogravés.

Réduction spéciale de 25 p.c. durant cette semaine.

J. H. MORRIS & CO.

MAGASIN A RAYONS

270-275, Ave Jasper ouest

Pure — Pas à base d'acide carbonique

DEMANDEZ

La biere "Strathcona"

Breuvage sain et rafraichissant

En vente chez tous les principaux marchands et dans les hôtels

BUREAU PRINCIPAL:

647 PREMIERE RUE, EDMONTON

Téléphone 2310

Vous trouverez chez

KLINE

des

Montres, Bagues, Chaines,

et autres articles de bijouterie en abondance.

Venez voir nos marchandises et vous enquérir de nos prix.

H. B. KLINE, Joaillier

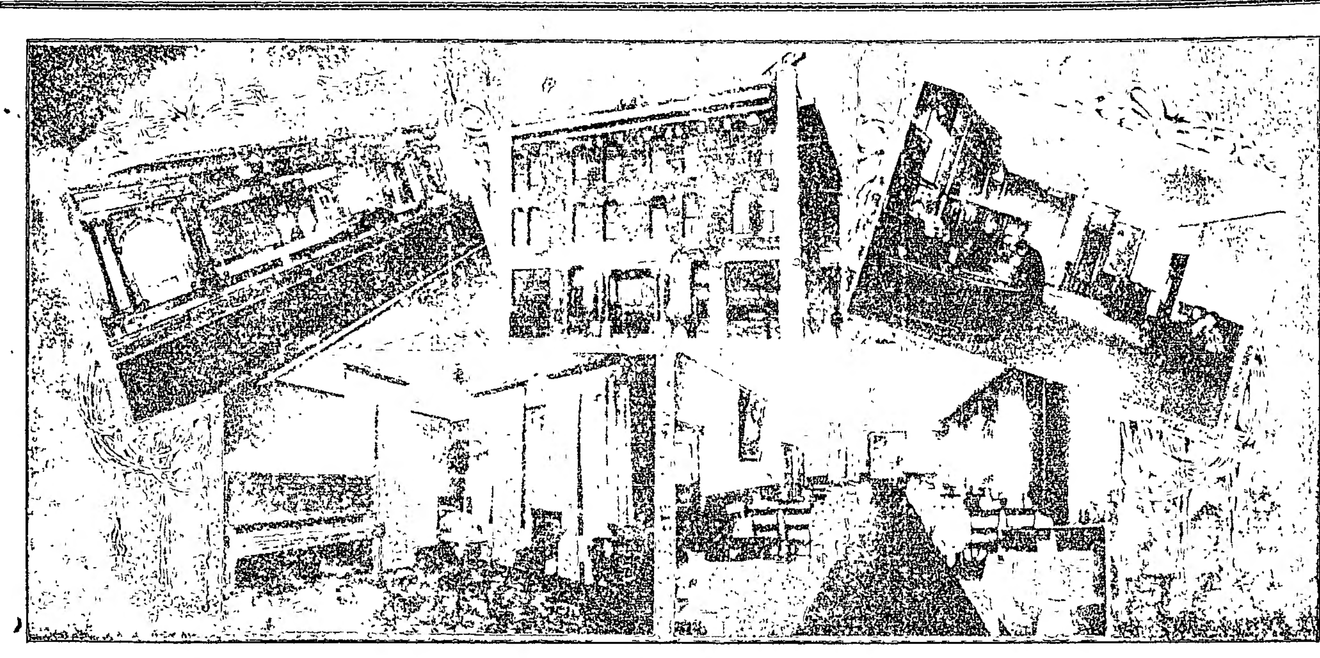
43 Jasper est — Près de la Banque des Marchand

Rappelez-vous que je suis seul bijoutier d'Edmonton parlant français.

HOTEL CECIL

Angle de la Quatrieme rue et de l'avenue Jasper

C. H. BELANGER, Proprietaire-gerant



Diner du Jour de l'An

5 heures 30 a 8 heures p.m.

Oysters on the Half Shell

Celery en Branches — Cheese Straws — Lettuce — Canapé Berne

Co ommé à la de Staël — Mock Turtle Clear

Queen Olives — Sliced Tomatoes — Salted Almonds

Grilled Fraser River Salmon, Maître d'Hôtel — Pommes de Terre Château

Civet of Venison with Mushrooms — Fried Mallard Duck, Celery Sauce

Barlett Peas à la Cécile

Boiled Moose Tongue, Sauce Bourguignonne — Roast Christmas Beef, Yorshire Pudding

Young Turkey Walnut Dressing, Cranbeery Sauce — Haunch of Elk, Currant Jelly

Stuffed Suckling Tamworth, Orange Syrup

Boiled Potatoes — Mashed Potatoes

Cauliflower Suprême — Petits Pois français

Chicken en Mayonnaise — Shrimps à la Russe

Christmass Plum Pudding, Cognac Roux

Deep Apple Pie, Whipped Cream — English Mince Meat Pie

Jelly Russe à la Montagne — Roman Shirbet Lady Fingers

Home-made Christmas Cake

Stilton — Maclarens — Canadian — Trappist — Cheeses

Oranges — Bon Bons — Bananas — Grapes — Apples

Nuts and Raisins

Café Noir

Nous saisissons l'occasion d'offrir nos compliments de saison a tous nos clients et amis

UNE JUMENT, rousse, avec les pattes de derrières blanches, marquée CFT sur la hanche droite, ferrée des quatre pattes, âgée de cinq ou six ans, pesant environ 1000 à 1100 livres s'est réfugiée depuis quelque temps à la ferme de M. Colcy, au Fort Saskatchewan. Prière au propriétaire de venir la réclamer au plutôt.

PERDUE, une pouliche d'un an, marquée N A sur la hanche droite, couleur gris blanche.

$5.00 de récompense à qui la fera retrouver.

Napoléon Auclair, Lamoureux P. O.

UN GRAMOPHONE VICTOR, neuf pour $5.00

et la balance en très légers versements hebdomadaires ou mensuels

Assortiment complet des disques, aiguilles, etc., etc.

Catalogues envoyés gratuitement sur demande.

MASON & RISH PIANO CO., LIMITED
136 avenue Jasper Ouest, EDMONTON

NOTRE NUMERO DE COLONISATION.

Nous lisons dans le "Manitoba," de St. Boniface:

"Notre confrère français d'Edmonton a publié un splendide numéro de colonisation, jeudi le 9 décembre.

De nombreuses pages additionnelles ont enrichi l'information ordinaire du journal et nous sommes bien certains que le "Courrier" sera lu avec intérêt en France et en Belgique, où on le fait actuellement circuler.

Nos félicitations au confrère sur l'esprit d'initiative dont il a fait preuve."

Nous remercions le 'Manitoba' de sa bienveillante appréciation.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

CANADIAN NORTHERN RY.

EXCURSIONS DE DECEMBRE DANS L'EST CANADIEN

Billets a prix reduits de toutes les gares

POUR

Ontario, Quebec, Nouveau Brunswick Nouvelle Ecosse

EXCURSIONS POUR L'EUROPE

Billets en vente du 21 nov. au 31 déc.

Choix de routes. Faculté d'arrêts en chemin.

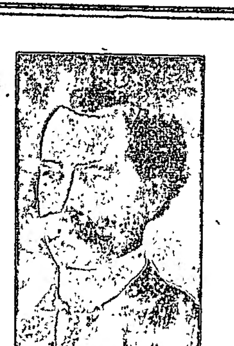
Vos billets sont de 1ère classe, pourquoi ne voyageriez-vous pas en première classe?

Tous les renseignements seront gracieusement fournis par

W. C. DODDS
City Pas'g & Tkt Agt C.N.Ry.
115 avenue Jasper Est — Téléphone 1712
Edmonton, Alta.









AUCTIONEERS

ENCANTEURS DES DEUX VILLES JUMELLES

340, Jasper E., Edmonton — SALLES D'ENCAN — 1ère rue, E., Strathcona

Ventes à l'encan de meubles en n importe quelle partie des deux villes où à nos salles d'encan : achats pour du comptant en petite et grande quantité.

Ventes d'animaux de ferme et marchandises de banqueroute.

Nos années d'expérience nous permettent de donner satisfaction chaque

Attention spéciale donnée aux annonces, etc.

Prêts

Intérêt n'excédant jamais 8%

Sur fermes en culture

Termes avantageux, minimum de dépenses. Pas de commission. Prompt attention. Ecrivez

CREDIT-FONCIER F-C
EDMONTON

G. H. COWAN, Gérant provincial

Agents responsables demandés dans tous les districts où il n'y en a pas.

SUPERBE PIANO "NEW ART BELL" à vendre, n'a jamais servi, occasion exceptionnelle pour une vente rapide.

Prix envoyé sur demande faite au "Courrier de l'Ouest," 654 Deuxième rue, Edmonton.

Cadeaux pour Noel

Services à toilette en argent

Services à ongles en argent

Articles d'ébonite

Peignes de nuque

Parures de peignes avec brillants ou monogrammes gravés

Epingles à chapeaux

Boites à bijoux, Pipes,

Cannes de promenade et parapluies à manches d'or et d'argent

JACKSON BROS

BIJOUTIERS

Inspecteurs des horloges pour le G.T.P.

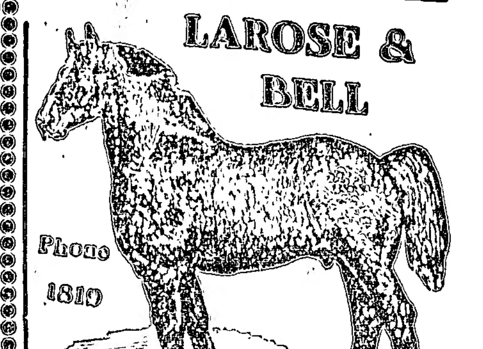
AVENUE JASPER

Coin de l'avenue Queen

Téléphone 1747

EDMONTON

LAROSE & BELL



Phone 1810

Edmonton Horse Exchange
Coin de la rue Rice et de l'ave Namao

L'endroit ou vous pouvez acheter ou vendre vos chevaux.—Facilités accordées à nos acheteurs.—Les plus hauts prix sont payés pour les chevaux. Tout ce que nous vendons est garanti

OFFRE DE CLAASSEN POUR NOEL

Avec une douzaine de nos photographies "cabinet" à $5.00 nous donnerons un agrandissement de 16 x 20.

Cette offre est bonne jusqu'au 1er janvier 1910

Toute personne désirant en profiter peut le faire en passant à notre studio et en retirant un coupon sur dépôt de 50 cts.

Nous employons les meilleures marchandises dans l'impression de nos photographies.

STUDIO CLAASSEN
26 AVENUE JASPER EST
en face le magasin d'ameublement Campbell.

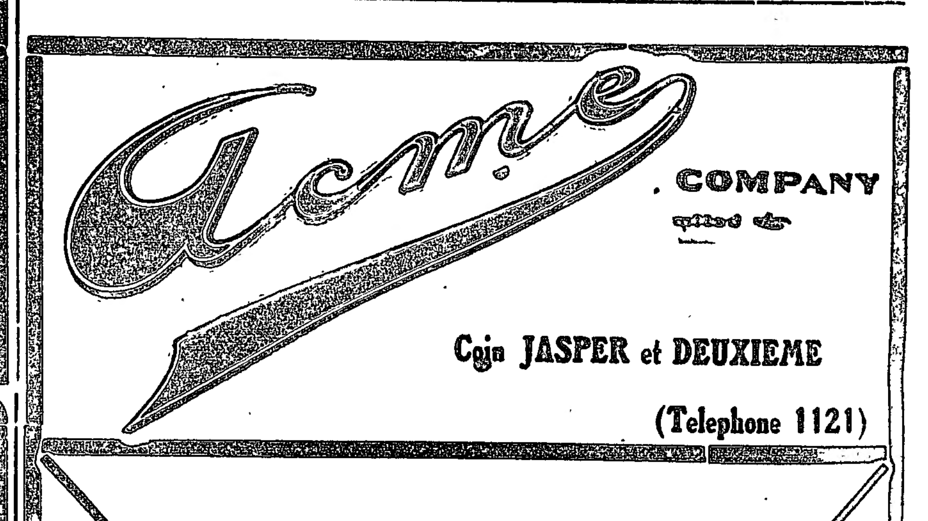
DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.



COMPANY

Coin JASPER et DEUXIEME

(Telephone 1121)

Nous souhaitons à tous nos amis une bonne et heureuse année

et sollicitons leur clientèle pour 1910

Le français et l'anglais sont parlés à chaque étage

Voyez le Journal et le Bulletin du jeudi pour les renseignements au sujet de nos ventes avant l'inventaire.

BANQUE D'HOCHELAGA

F. X. ST. CHARLES, Président — M. J. A. PRENDERGAST, Gérant général

CAPITAL AUTORISÉ $4,000,000 — CAPITAL PAYÉ $2,500,000 — RÉSERVE $2,300,000

DÉPOTS CONJOINTS.—La Banque d'Hochelaga accepte des dépots faits en commun par le mari et la femme et pouvant être retirés par l'un ou l'autre indistinctement.

Ce système de dépots convient particulièrement aux personnes de la campagne; le mari ou la femme pouvant gérer les affaires de banque en venant en ville.

En cas de décès de l'un des époux le survivant peut retirer les fonds immédiatement et sans frais.

Succursale d'Edmonton — ALEX. LEFORT, Gerant.